

Note de réflexion
Conférence internationale sur le relèvement après l'épidémie d'Ebola

10 juillet 2015
New York

I. Contexte

La Guinée, le Libéria et la Sierra Leone ont déployé des efforts considérables pour lutter contre l'épidémie dévastatrice de la maladie à virus Ebola, avec l'appui de la communauté internationale. Le nombre de nouveaux cas est actuellement en net recul en Guinée, en Sierra Leone et au Libéria. Mais il ne faut pas relâcher les efforts tant que nous ne serons pas parvenus à réduire à zéro le nombre de cas. Nous devons faire beaucoup plus.

Comme les gouvernements des trois pays touchés l'ont indiqué, il faut maintenant répondre aux besoins en relèvement dans le cadre de l'objectif consistant à « éradiquer totalement l'épidémie et éviter de nouvelles contaminations ». À cet effet, tout en restant concentré sur la nécessité de ramener à zéro le nombre de cas dans tous les pays concernés, la perspective globale est de passer progressivement d'une d'action d'urgence à un appui pluridimensionnel sur le long terme. Afin de mettre fin à la crise, les efforts de relèvement ne doivent pas simplement viser à réparer les pertes directes en matière de développement et à mieux reconstruire en plus solide, mais aussi à renforcer la résilience pour faire face à des chocs similaires. De même que la réponse internationale à la phase d'urgence de l'épidémie et les ressources mobilisées à cet effet ont permis de sauver des vies, le fait d'investir dans le renforcement de la résilience et dans le relèvement pourrait contribuer à éviter de nouvelles pertes en vies humaines.

L'Évaluation du relèvement suite à l'Ebola (ERA) entreprise par les Nations Unies, en partenariat avec la Banque mondiale, l'Union européenne et la Banque africaine de développement, a permis de recenser les mesures à mettre en œuvre pour « ramener à zéro » le nombre de cas et les éléments nécessaires pour assurer un relèvement immédiat. Plus important, l'Évaluation du relèvement suite à l'Ebola a recensé, sur le plan de la prévention, les facteurs qui ont accru la vulnérabilité de ces trois pays à la crise d'Ebola. Il s'agit notamment des facteurs de fragilité institutionnelle et sociétale, ainsi que des conditions nécessaires à mettre en place si l'on veut réduire les risques de voir une nouvelle crise apparaître. Sur cette base, les Gouvernements des pays touchés ont élaboré des plans de redressement nationaux, en plus du plan de redressement régional élaboré par l'Union du fleuve Mano, et tous ces plans auront besoin d'un appui important de la communauté internationale. Les Gouvernements concernés, ainsi que l'Organisation des Nations Unies, craignent que l'attention portée au relèvement diminue à mesure que les taux d'infection sont ramenés à zéro et que la crise d'Ebola cesse d'être une urgence immédiate.

Le Secrétaire général des Nations Unies a décidé d'accueillir une conférence internationale sur le relèvement après l'épidémie d'Ebola le 10 juillet 2015, en coopération avec les Gouvernements de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone et avec l'appui de la Banque africaine de développement, de l'Union africaine, de l'Union européenne et de la Banque mondiale. Cette conférence a pour objectif de mobiliser la communauté internationale sur la nécessité de consentir des investissements ciblés en faveur de ces trois pays pour soutenir leurs priorités de relèvement au cours des 24 prochains mois et leur permettre ainsi de passer de la crise au relèvement. Les besoins de financement de ces trois pays qui seront présentés à l'occasion de cette conférence tiendront compte de l'absolue nécessité de reconstruire des institutions résilientes et inclusives et des services décentralisés. Il conviendra à cet effet de prendre en considération le contexte de risques plus large, notamment les risques sanitaires, sécuritaires et de gouvernance dans ces trois pays, dans la sous-région du fleuve Mano et dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. Cette conférence ne portera pas sur les besoins de financement du système des Nations Unies pour appuyer le relèvement.

Plusieurs manifestations ont souligné la nécessité de commencer à déployer les efforts de relèvement, notamment des réunions de la Commission de consolidation de la paix tenues en août et novembre 2014 et en janvier et avril 2015, la réunion spéciale du Conseil économique et social (ECOSOC) tenue le 5 décembre 2014 et le Forum des partenariats du Conseil économique et social (ECOSOC) du 28 mai 2015, la conférence de Bruxelles du 3 mars 2015, qui visait principalement à clarifier les principes et les priorités de l'assistance au redressement, et les Réunions de printemps de la Banque mondiale tenues en avril 2015, lors desquelles ces trois pays ont présenté leurs stratégies de redressement nationales ainsi qu'une stratégie de redressement commune. La Conférence internationale sur le relèvement après l'épidémie d'Ebola s'inscrira dans un « continuum ». À la suite des Réunions de printemps : i) les stratégies nationales et la stratégie régionale ont été affinées et traduites en programmes chiffrés ; ii) des mécanismes de mise en œuvre, de coordination et de financement sont en cours d'élaboration et iii) des cadres de transparence et de responsabilité mutuelle seront bientôt établis entre les Gouvernements et la population et entre les pays et les partenaires internationaux.

II. Objectifs et portée de la conférence

Lors de cette conférence internationale, les gouvernements des trois pays concernés ainsi que l'Union du fleuve Mano pourront : i) procéder à des échanges de vues sur les stratégies nationales et la stratégie régionale de lutte contre la maladie à virus Ebola, tenant compte de leurs besoins individuels pour ramener à zéro le nombre de cas et éviter de nouvelles contaminations, ainsi que leurs plans de redressement et leurs besoins en financements au regard des priorités définies pour la période immédiate de 24 mois ; ii) s'engager à prendre part à un partenariat mondial pour le relèvement après l'épidémie d'Ebola, conformément aux principes d'un New Deal dans les efforts de relèvement ; et iii) obtenir des annonces de contributions de la communauté internationale afin de combler l'insuffisance de ressources financières et techniques dont ces trois pays ont besoin pour assurer une mise en œuvre efficace et en temps utile des stratégies de relèvement pour les 24 prochains mois.

III. Fiche technique de la conférence

Titre : Conférence internationale sur le relèvement après l'épidémie d'Ebola, accueillie par le Secrétaire général des Nations Unies, en coopération avec les Gouvernements de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone, et en partenariat avec l'Union africaine, la Banque africaine de développement, l'Union européenne et la Banque mondiale

Format / durée : Réunion de haut niveau d'une journée, qui sera précédée d'une consultation technique d'une journée.

Lieu : New York

Date : 10 juillet (consultation technique le 9 juillet)

Participation :

- le Secrétaire général des Nations Unies (accueil) ;
- les Chefs d'État de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone, accompagnés des ministres et des hauts fonctionnaires concernés ;
- Le Président de l'Union Africaine
- des Ministres d'États Membres de l'ONU ;
- le Président du Conseil économique et social (ECOSOC) ;
- le Président de l'Assemblée générale ;
- le Président de la Commission de consolidation de la paix ;
- des représentants de haut niveau de l'Union africaine, de l'Union européenne, de la Banque africaine de développement, de la Banque Islamique de Développement et de la Banque mondiale ;
- une représentation de haut niveau d'organisations régionales (par ex. l'Union du fleuve Mano, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- l'administrateur du PNUD ;
- l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'Ebola;
- les chefs du secrétariat d'entités de l'ONU ;
- des représentants du secteur privé ;
- des représentants de fondations privées ;
- des représentants d'organisations de la société civile.

Documents de travail de la conférence :

Document de stratégie nationale de relèvement suite à l'Ebola pour la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone ; et document de stratégie sous régionale de relèvement suite à l'Ebola élaboré par l'Union du fleuve Mano

IV. Résultats attendus

- La communauté internationale réaffirme son appui aux pays et à la région touchés, comme indiqué dans le communiqué final ;
- Des engagements financiers concrets sont pris pour appuyer les stratégies de relèvement nationales et la stratégie régionale pour une période de 24 mois ;
- Un accord sur un cadre de responsabilité mutuelle est conclu, fondé sur le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles, ainsi que sur un mécanisme de financement du relèvement.

V. Événements liés

- *Réunions de la Commission de consolidation de la paix*, portant notamment sur l'impact d'Ebola dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance locale, des institutions politiques et de la cohésion sociale (18 août et 3 novembre 2014, 26 janvier et 14 avril 2015)
- *Réunion spéciale du Comité économique et social (ECOSOC)* sur le thème « Ebola : une menace au développement durable », qui a notamment porté sur le lien entre l'action d'urgence contre Ebola en Afrique de l'Ouest et les efforts visant à renforcer les systèmes de santé sur le long terme (5 décembre 2014)
- *Conférence de Bruxelles de l'Union européenne* sur le thème « De l'aide d'urgence à l'assistance au redressement », qui visait principalement à clarifier les principes et les priorités de l'appui au relèvement (3 mars 2015)
- *Réunion de haut niveau de la Banque mondiale sur le virus Ebola*, « Sur la voie du redressement » : présentation des plans/stratégies de redressement nationaux et discussion sur « l'espace budgétaire » à dégager (par des plans de sauvetage ou d'allègement de la dette). Afin de s'assurer que les attentes sont réalistes, les ressources disponibles pour le redressement des pays frappés par Ebola (nationales et extérieures) seront identifiées en vue de formuler des recommandations sur la manière dont elles pourraient être réaffectées au programme de redressement et de déterminer le montant des ressources supplémentaires nécessaires afin d'assurer une reprise efficace et durable (17 avril 2015)
- *Dialogue sur les partenariats du Conseil économique et social (ECOSOC)* sur le thème « Partenariats en faveur du renforcement des systèmes de santé : renforcer la capacité de résistance aux pandémies » (28 mai 2015)
- *Réunion du Conseil économique et social (ECOSOC)* sur la question du passage de la phase de secours à celle de l'aide au développement sur le thème « Accompagner le passage de la phase de secours à celle de l'aide au développement : promouvoir le relèvement et la résilience » (17 juin 2015)
- *Conférence internationale de l'Union africaine sur la lutte de l'Afrique contre Ebola*, à Malabo (20 et 21 juillet 2015)